



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 21 mai 2021**

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie ROTH,

Absente excusée : Mme Anne-Gaëlle SCHOTT

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE ET CREATION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE : point d'avancement et financement

Le Maire annonce que, suite à la réception des offres initiales, l'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour ces travaux passés par marché public alloti en procédure adaptée est majorée de 150 000 € HT. Un processus de négociation est engagé devant permettre de réajuster les coûts et d'établir un nouveau classement au 20 juin qui sera ensuite validé par délibération le 1^{er} juillet en conseil de communauté de la Communauté de communes du Kochersberg. A ce jour, le lot 1 « démolition » a déjà été attribué à la société GCM de Bouxwiller en vue du démarrage du chantier au 10 juillet.

Une consultation auprès d'organismes bancaires a été faite par la commune le 14 avril 2021 en vue de la souscription d'un emprunt de 600 000 € remboursable par échéances trimestrielles constantes sur une durée de 15 ans pour financer sa quote-part du coût de revient du projet de construction du groupe école maternelle-périscolaire. Après présentation du tableau synthétique des offres de prêt reçues, le conseil municipal, sur proposition du Maire, par délibération et à l'unanimité, décide de retenir la proposition financière du Crédit Agricole pour l'emprunt d'un capital de 600 000 €, au taux fixe de 0.72 %, sous réserve du déblocage de l'intégralité des fonds au 31 décembre 2021.

Le Maire rend compte, ensuite, de la réunion du 20 mai avec les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire, l'ALEF en charge de la cantine, les responsables de la garderie périscolaire et Mme Céline ZEISSLOFF chargée du projet au niveau de la Communauté de communes. Cette rencontre entre tous les acteurs a permis de faire la synthèse des demandes en vue du fonctionnement optimal des écoles, de la cantine et de la garderie dans les locaux disponibles (bâtiment modulaire, ancienne salle de classe enfantine, école élémentaire). Etant donné la reconversion de l'ancienne salle de classe enfantine en réfectoire de cantine, il est proposé de mettre en place un plafond phonique pour insonoriser le local avant la rentrée scolaire. La commune entreprendra rapidement des démarches pour obtenir des devis sous condition d'exécution des travaux pour le 31 août 2021 au plus tard. Le service de cantine sera réintégré dans la salle des fêtes dès sa réouverture prévue en mars-avril 2022.

Mme Céline ZEISSLOFF a demandé la mise à disposition d'une salle supplémentaire pour accueillir les enfants pendant la pause méridienne, en attendant la fin du 1^{er} service de cantine. La salle devenue vacante suite à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire sera utilisée à cette fin. Elle sera mutualisée avec la garderie périscolaire ; la salle de motricité sera également un espace de jeux partagé entre les deux structures.

En ce qui concerne l'équipement du futur bâtiment modulaire « école maternelle », des aménagements complémentaires ont été commandés (vidoir...) et la date d'installation avancée au 6 juillet en vue de permettre le stockage du matériel de la garderie au moment du déménagement prévu le 7 juillet. M. Gérard DURINGER propose de déplacer deux des trois modules constituant les locaux de la garderie, près de l'entrée de l'école élémentaire, pour stocker les vélos. Aucun autre usage n'est trouvé pour l'instant pour le dernier module. Le Maire et M. Sébastien DURST, Président de la garderie associative lancent un appel au bénévolat pour aider au déménagement de l'école maternelle et de la garderie.

Pour des raisons de sécurité, l'entrée des enfants de l'école maternelle se fera par la rue de Truchtersheim, via un accès pour les piétons, et celles des enfants de l'école élémentaire par la rue des Prés.

D'ici la rentrée scolaire divers équipements implantés dans la cour de l'école maternelle pourront être réutilisés sur d'autres sites : le cabanon en bois sera déplacé au stade municipal et posé sur une dalle en béton, deux modules restructurés seront transformés en local à vélos dans la cour de l'école élémentaire, la structure de jeux sera remontée sur l'aire de jeux de la rue de la Colline.

RECONDUCTION DE LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR 3 ANS A PARTIR DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021

A la demande de l'Académie de Strasbourg, la commune de Pfulgriesheim est invitée à reconduire la durée de l'enseignement scolaire hebdomadaire sur 4 jours pendant 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2021. Une première délibération actant le principe d'un retour à la semaine de 4 jours scolaires à partir de la rentrée de septembre 2017 dans la commune avait été prise le 2 juin 2017. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce point, en accord et en concordance avec les décisions prises par les conseils des écoles maternelle et élémentaire.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR PALLIER L'ABSENCE TEMPORAIRE DES FONCTIONNAIRES OU DES AGENTS CONTRACTUELS INDISPONIBLES

Le Maire propose de prendre une délibération pour permettre de recruter des agents contractuels pour remplacer les agents fonctionnaires ou contractuels indisponibles en raison de congés de maladie... Ces contrats pourront être conclus pour une durée déterminée et renouvelés dans la limite de l'absence de l'agent, sur la base de la durée hebdomadaire et du grade du titulaire remplacé. Ce point est adopté à l'unanimité.

CREATION DE LA PISTE CYCLABLE ENTRE PFULGRIESHEIM ET LAMPERTHEIM

Le Maire présente à l'assemblée les sections du plan de la future piste cyclable entre Lampertheim et Pfulgriesheim, élaboré par le bureau Etude & Concept de Strasbourg, maître d'œuvre du projet sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Kochersberg-Ackerland. Le chantier devrait démarrer à l'automne prochain (cf PV du 12 février 2021).

COMPTE-RENDU DU TOUR DU VILLAGE DU 24 AVRIL 2021

Le compte-rendu est joint en annexe. Un devis pour les prestations de marquage au sol, de fourniture de mobilier urbain (corbeille extérieure de l'église) et des panneaux de signalisation sera demandé à la société de Signalisation SIGNATURE et fera l'objet d'une présentation lors de la prochaine séance du 25 juin 2021.

Les bornes d'hygiène canine à poser devant l'ancienne Agence du Crédit Mutuel et à l'entrée de la passerelle du Lotissement du Levant ainsi qu'une corbeille avec un cendrier intégré pour l'abribus ont été commandées chez le fournisseur APRICO.

Des arceaux pour vélos seront rajoutés devant le Milich'Hisel et la médiathèque et chiffrés en supplément sur le devis à établir par la Société SIGNATURE.

Enfin, un lampadaire à deux branches est prévu à l'entrée de la rue des Acacias pour renforcer l'éclairage insuffisant actuel. Ce point a déjà été évoqué lors des séances précédentes, mais aucune solution satisfaisante n'a pour l'instant été trouvée.

PROJET AU LIEUDIT MEYERACKER : REUNION D'INFORMATION DES RIVERAINS

Le Maire annonce que le permis d'aménager a été déposé par la société Deltaménagement le 21 mai sur une superficie de 1.71 ares de la zone à urbaniser du lieudit Meyeracker située en face du Collège de la Souffel. Une réunion d'information à destination des riverains des environs proches du lotissement sera organisée au mois de juillet. Ce permis d'aménager sera soumis à une consultation du public par voie électronique qui sera organisée au mois de septembre 2021 par la commune de Pfulgriesheim.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Il est porté à la connaissance de l'assemblée que deux déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues en Mairie :

- en date du 6 mai 2021, portant sur le terrain bâti 2 sis au 1a rue du Houblon, en section 15 parcelle 71, d'une superficie de 12.73 ares ;
- en date du 28 avril 2021, portant sur le terrain bâti 1 rue de Griesheim, en section 14 parcelles 157, 345 et 347 d'une superficie totale de 17.80 ares ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ces biens immobiliers.

PREPARATION DES SCRUTINS ELECTORAUX DES 20 ET 27 JUIN 2021

Ce point est reporté en fin de séance.

BIC DE JUILLET

La commission d'élaboration du BIC s'est tenue le 10 mai dernier (cf compte-rendu adressé aux conseillers municipaux). La date de remise des articles en Mairie est fixée au 4 juin 2021 pour une distribution dans chaque foyer aux alentours du 14 juillet.

DIVERS

REFORME DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Le Maire invite le conseil à prendre une délibération réglementaire requise par les services fiscaux relative à la fixation du taux de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TFCE) qui remplace la taxe sur l'électricité instaurée par la commune au taux de 4 % en date du 31 mars 2006, et qui correspond à un prélèvement sur les factures d'électricité des usagers du réseau de distribution d'électricité au profit de la commune. A compter du 1^{er} juillet 2021, la commune percevra d'office le produit de la TFCE avec un coefficient de 4 pour l'année 2021 et de 6 à partir de l'année 2022. Toutefois le coefficient peut être égal à 6, 8 ou 8.5 en fonction du choix de l'assemblée délibérante. Le conseil municipal par délibération décide d'appliquer un coefficient de 6 au titre de la TCFE qui sera perçue par la commune à partir de l'année 2022.

INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

La société Orange envisage d'installer une antenne de téléphonie mobile sur le site de l'ancienne décharge communale ou à la déchetterie de Pfulgriesheim. Le Maire demande l'aval du conseil municipal pour autoriser le lancement des études. Ce point est approuvé.

Mme Liliane BAUER informe l'assemblée qu'il existe des applications à télécharger sur smartphone permettant de relayer les informations communales. La commune de Griesheim-sur-Souffel a opté pour l'application CITY KOMY. Un système d'information commun à toutes les communes du Kochersberg pourrait être proposé par la Communauté de communes et testé par la commune de Pfulgriesheim. A suivre...

PREPARATION DES SCRUTINS ELECTORAUX DES 20 ET 27 JUIN 2021

Le Maire dresse le tableau des permanences électorales pour la tenue des deux bureaux de vote à l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER rappelle que la prochaine collecte de sang est organisée le 7 juin 2021 à la salle des fêtes. Par ailleurs, une paella géante est organisée le dimanche 13 juin 2021 par l'ASP au stade municipal dont il est le Président.

Mme Valérie WANKMULLER rappelle qu'une visite des ouvrages d'art de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg sera proposée aux élus par le concessionnaire VINCI aux mois de juin ou de juillet.

M. Sébastien DURST souhaite connaître les dates du prochain passage du ramoneur. Dès qu'elle sera connue, l'information sera diffusée aux administrés par le biais d'un flyer ou dans le BIC de juillet.

Mme Liliane BAUER informe l'assemblée que les isolements sont en rupture de stock étant donné l'afflux des demandes en vue du doublement des bureaux de vote imposés par la réglementation pour l'organisation des prochains scrutins électoraux. Pour respecter les mesures sanitaires et les règles de distanciation sociale, les deux bureaux de vote seront installés, par dérogation préfectorale, à la salle des fêtes. Des isolements pourront être confectionnés avec des grilles d'exposition métalliques pour la circonstance.

La séance est levée à 22 h 48.